

Formation perfectionnement électricité

L'électricité est un « outil » aujourd'hui omniprésent dans nos vies personnelles et professionnelles. Ses caractéristiques (invisible, inodore) rendent parfois difficile la compréhension du phénomène, ce qui peut être un frein à certaines activités.

Se former pour connaître et comprendre l'électricité peut permettre alors de progresser dans sa pratique professionnelle.

Personnel concerné

Personnel amené à utiliser l'énergie électrique et souhaitant comprendre le phénomène.

Prérequis

Savoir lire et écrire. Avoir suivi le stage « Formation initiation électricité » ou être qualifié en électricité (expérience, diplôme, etc.).

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de connaître les notions électriques qui lui permettront de progresser dans sa pratique professionnelle.

Programme

- Rappel : Les connaissances de base en électricité (tension, intensité du courant électrique, résistance, puissance)
- Rappel : L'électricité continue et alternative, monophasée et triphasée
- Rappel : Notions de sécurité en électricité
- Les schémas de liaison à la terre, ou régimes de neutre
- Rappel et approfondissement : Le matériel électrique (lampes, disjoncteurs, fusibles, interrupteurs, télerupteurs, différentiels, contacteur, etc.) et les fonctions de ce matériel
- Dimensionnement d'une installation électrique BT : section de câble, courant de court-circuit, filiation, sélectivité, etc.
- Utilisation des appareils de mesure (multimètre, pince ampèremétrique, mesure d'isolement)
- Exemples, mises en situation, simulations

Durée

De 14 heures soit 2 jours.

Nombre de stagiaires

De 1 à 12 stagiaires.

Formation perfectionnement électricité

Méthodes pédagogiques

Sous forme d'échanges, alternance d'apports théoriques avec exercices pratiques de simulation.

Suivi et évaluation de la formation

- Le stagiaire est évalué tout au long de la formation afin d'évaluer sa progression.
- Une attestation de formation lui sera remise en fin de formation.
- Un bilan en fin de séance est recommandé avec un responsable au sein de l'entreprise.